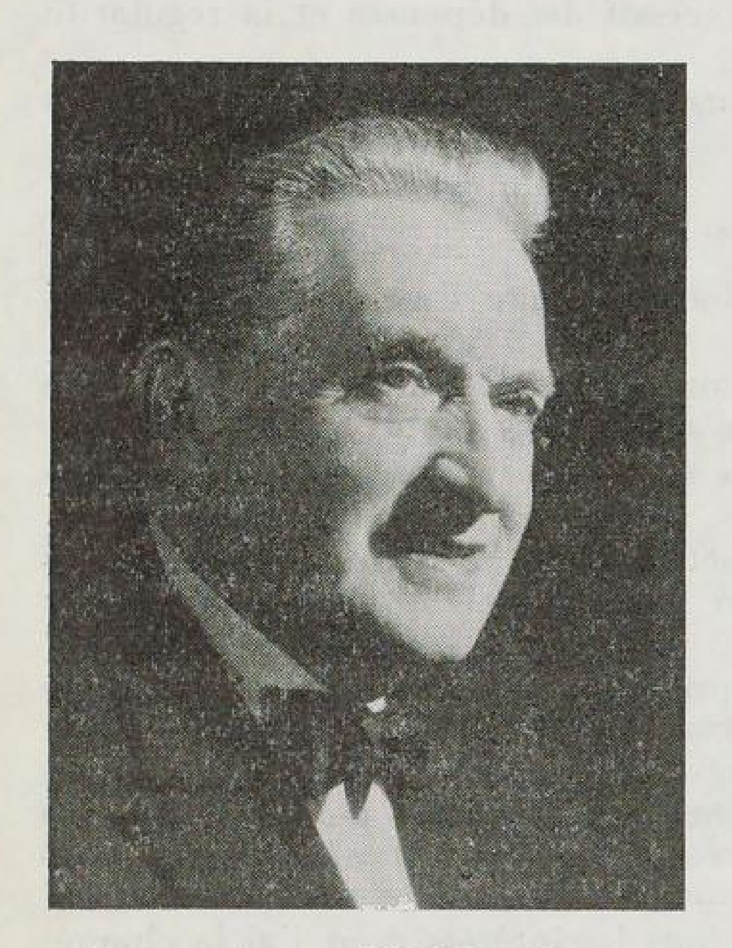
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

CIRCONSCRIPTION DE VERDUN



MES CHERS COMPATRIOTES,

Voici venu le moment où il m'appartient de solliciter le renouvellement de votre confiance. Je le fais en toute sérénité, conscient d'avoir exercé le mandat qui s'achève avec le maximum d'impartialité et de dévouement.

LE PASSÉ CONDITIONNE L'AVENIR

Le 18 novembre 1962, vous m'avez accordé 31.112 voix sur 37.292 suffrages exprimés. La circonscription de Verdun se classait ainsi parmi les deux plus belles élections de France.

Il est vrai que je n'avais pas de concurrent si ce n'est un communiste.

Cette fois, plusieurs candidats se dressent devant moi. Je les connais peu. Je n'ai donc rien à dire d'eux.

Je suis le même homme qu'au moment où, en 1962, je recueillais votre approbation dans une proportion de 84%. Je n'ai pas évolué dans mes convictions. Certains ont voulu voir dans l'investiture de la Vème République un changement d'attitude de ma part. Il n'en est rien. Cette investiture m'a été attribuée sans que je l'aie sollicitée.

Je ne suis pas U.N.R.. Je ne suis pas « inconditionnel ». Je suis Républicain Indépendant.

Les Républicains Indépendants ne constituent pas une instance politique dans le pays. Il s'agit simplement, à l'Assemblée Nationale, d'une formation administrative. Les députés qui ne sont pas rassemblés, qui demeurent isolés, ne peuvent entrer dans les commissions dont les sièges sont attribués au prorata du nombre des groupes.

Les Républicains Indépendants sont maîtres de leur vote. C'est ainsi que, dans un certain nombre de scrutins importants de la législature qui prend fin, je me suis séparé de la thèse du gouvernement, quand j'ai cru devoir le faire.

Je suis un homme libre.

Antérieurement, j'ai été cinq ans rapporteur spécial à la Commission des Finances. J'appartiens actuellement à la Commission des Affaires Etrangères, ce que j'ai souhaité en raison des problèmes qui se posent entre la France et les grandes Puissances.

LA STABILITÉ GOUVERNEMENTALE

Dans les lignes essentielles de la vie publique, mon devoir consiste à suivre la tendance que m'expriment mes électeurs. Or, ceux-ci m'ont donné une directive par leur vote lors de l'appel au référendum. Le corps électoral a nettement manifesté son hostilité aux crises ministérielles qui étaient fréquentes sous la IIIème et la IVème République. La seule manière d'assurer la stabilité ministérielle, c'est de ne pas voter contre le cabinet, en particulier de ne pas le renverser lors du dépôt d'une motion de censure.

Telle est la raison pour laquelle je me suis abstenu lors du scrutin des deux motions de censure de cette législature. La première concernait la politique agricole. Il convient de remarquer qu'elle était déposée par des parlementaires dont les principaux n'avaient même pas voté la loi d'orientation agricole et la loi complémentaire. Ceci prouve qu'ils n'étaient pas les défenseurs de la paysannerie mais se livraient tout simplement à une manœuvre de pure politique.

La seconde accusait notre politique étrangère d'isoler la France. Pour s'assurer du contraire, il suffit de constater que, depuis lors, les représentants des nations mondiales les plus en vue sont venus officiellement à Paris s'inspirer des conceptions françaises.

Je n'ai négligé aucun des intérêts dont vous m'avez confié la charge.

Sur le plan collectif, je me préoccupe actuellement et je me préoccuperai demain, sans désemparer, d'une industrialisation que la fermeture des bases interalliées et la jeunesse qui monte rendent indispensable. La véritable politique, c'est celle de l'emploi et elle n'a pas de parti.

Une révolution profonde ébranle notre vieille civilisation. Tout évolue, la science conditionne l'avenir. La société moderne doit s'adapter aux besoins de l'individu.

Il faut que le progrès social trouve sa justification non seulement dans l'augmentation du niveau de vie mais encore dans la correction des inégalités et dans la participation de l'être à la collectivité de son temps.

L'élévation humaine représente un tryptique dont les trois volets sont l'enfance, la famille et les personnes âgées. Je m'en soucie au premier chef.

Quant à l'emploi, il doit comporter un mécanisme de garantie sans faille.

L'ÉCONOMIE

Une doctrine économique appropriée à notre époque s'impose.

Pour une économie stable, il importe de pratiquer un équilibre budgétaire obtenu non par un accroissement de la pression fiscale, mais par la modération du développement excessif des dépenses et la régularité du contrôle parlementaire.

Il convient aussi d'obtenir la compétitivité de nos prix, ce qui nous permettra d'accéder à certains marchés dont nous sommes absents.

A L'HEURE DE DEMAIN

Je suis partisan d'apporter ma contribution à une œuvre de progression constante des différentes classes de la nation en commençant par les plus humbles.

Ce n'est pas d'une idéologie limitative dont j'entends me réclamer mais d'une famille sociale au cercle élargi dont les enfants sont répartis sur le sol du Nord-Meusien selon leurs aspirations propres.

L'agriculteur trouve en moi un défenseur qui s'applique à soutenir les thèses de l'organisation professionnelle et syndicale.

Les travailleurs de toutes catégories, les ouvriers, les artisans, les fonctionnaires, les agents des secteurs nationalisés, les commerçants, les industriels ont ma pleine audience car les événements nous prouvent de plus en plus que les intérêts des uns et des autres sont solidaires.

Je multiplie mes interventions, depuis longtemps déjà, pour faire supprimer totalement les abattements de zones de salaires et obtenir l'abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans.

Au dessus des innombrables problèmes posés dans ce cadre économique et social se situe pour moi le sort des Anciens Combattants. De 1914 à la guerre d'Algérie — en passant par les soldats de 1939-1945, les pensionnés, les prisonniers, les veuves, les orphelins, les déportés et les résistants, les évadés et les passeurs — mes prises de positions lors des débats budgétaires prouvent mon souci constant de leurs droits.

La lecture du Journal Officiel apporte le témoignage que j'ai défendu tous les intérêts dont j'ai la charge.

Un numéro de « La Dépêche Meusienne » relatera mes interventions dans les divers domaines de l'action publique relevées non point dans mon propre journal mais dans la presse régionale.

UN CONTACT PRECIS

Un labeur quotidien extrêmement lourd, un courrier considérable, l'exercice de mes mandats, l'administration d'une ville, ne me permettent pas, au cours de cette campagne électorale, de tenir des réunions publiques. Si j'avais abandonné ma tâche habituelle pendant plusieurs semaines de suite les dossiers qui me sont confiés en auraient souffert.

Je visite certes les communes de notre arrondissement, dans la limite du temps dont je dispose, mais je ne fais pas de conférences.

Je suis d'ailleurs hostile aux coups de clairon, aux roulements de tambour qu'emportent le vent dès le lendemain d'une consultation populaire.

Personnellement, je n'ai jamais promis que ma bonne volonté. Elle est intégrale et permanente.

Voici, schématiquement exposé, ce que j'avais à vous dire, un peu avant que, par un geste réfléchi de votre volonté souveraine, vous déposiez un bulletin dans l'urne.

Je puis vous assurer que je chercherai sans cesse à introduire dans le jeu des lois des innovations inspirées du plus authentique esprit de solidarité, de sensibilité, de justice.

Je puis vous assurer que je m'efforcerai, demain comme hier, de pratiquer la politique du cœur en préconisant des réalisations généreuses au profit des plus défavorisés du sort, de ceux qui souffrent, de ceux qui peinent, de ceux qui édifient la grandeur française.

Aucun malentendu n'existe entre nous.

Si vous le voulez bien, la main dans la main, nous travaillerons ensemble durant les années qui viennent, comme nous l'avons déjà fait depuis si longtemps, à l'épanouissement de nos libertés et de nos destins.

VIVE LA CIRCONSCRIPTION DE VERDUN !

VIVE LA REPUBLIQUE !

VIVE LA FRANCE !

André BEAUGUITTE

Montmédy. - Imp. Meusienne